

« Quand l'entreprise met de l'huile dans les rouages »

Notre fils a été diagnostiqué Autiste Asperger bien tardivement à l'âge de 22 ans.

Aussitôt le « handicap » posé, nous avons contacté une entreprise connue pour son état d'esprit favorable aux travailleurs handicapés.

Antoine venait de valider un bac pro en électrotechnique, un choix par défaut à l'issue de ses années de collège.

Il a mis plusieurs années à réussir ce bac pro, dans la sueur et la douleur, pour lui, sa sœur, ses parents.

En entreprise il n'a pas, dans le secteur de l'électrotechnique, donné satisfaction, il fallait prendre des décisions, cela était difficile pour lui.

Mais la direction des ressources humaines de l'entreprise connaissant le syndrome d'Asperger lui a proposé de travailler au classement des archives. Antoine s'est régalé, il a inventé son mode de fonctionnement et donné satisfaction au service.

Au bout d'un an et demi d'entreprise, la direction lui a proposé de se lancer dans une alternance en bac pro.

Il y avait plusieurs options. Pour y voir plus clair, nous sommes allés aux Portes ouvertes des Compagnons du devoir. Nous y avons croisé un jeune étudiant en BTS technique d'usinage, il était tellement passionné par ce qu'il faisait, qu'il nous a convaincu que l'usinage pouvait correspondre aux capacités d'Antoine.

Nous avons compris qu'il pouvait y avoir des gestes précis à faire, de la répétition, bref ce qu'Antoine aime : apprendre en même temps s'installer dans de la routine.

L'entreprise et les collègues d'Antoine ont été sensibilisés à son handicap.

Un tuteur nommé.

L'équipe enseignante du CFAI a également été sensibilisée, nous les avons rencontrés.

Notre fils n'a pas souhaité que ses collègues apprentis soient informés de son statut.

Le rythme de quinze jours en entreprise, quinze jours au CFAI, le Centre de formation des apprentis, lui convenait particulièrement bien.

Les résultats étaient positivement surprenants, Antoine était à l'aise, malgré quelques remarques en classe des autres apprentis.

Les deux années ont filé et au bout nous avons fêté une belle réussite au Bac pro mention AB et dans la foulée un engagement en CDI dans l'entreprise.

Il faut dire que tout cela a été possible grâce à la conjonction de plusieurs éléments.

Un diagnostic : la différence d'Antoine est nommée.

Une entreprise, informée par le CRA et à l'écoute du handicap.

Un service de ressources humaines remarquable.

Un tuteur disponible pendant toutes les étapes des deux années de formation.

Un dispositif identifié : ça n'est pas le plus facile, après le diagnostic, nous avons été noyés dans des sigles, des associations. A quelle porte frapper, quels leviers activer ? Cela nécessite du souffle et de l'énergie. Le suivi pour établir le contrat d'alternance entre l'entreprise et le CFAI a été assuré par un organisme chargé de l'accompagnement des apprentis.

Chaque maillon est indispensable, chaque maillon nous a été précieux et au final, ils ont constitué une belle chaîne autour d'Antoine.

Il a trouvé une place dans le monde du travail, de la confiance, de la maturité.